

Concile de Trente régla qu'il n'y aurait plus qu'un parrain et une marraine au baptême. Mathurin Gagnon fut un de ces heureux gars, qui eut l'honneur d'avoir deux parrains. Cet usage ne paraît pas s'être perpétuée au Canada.

NOS GENS ARRIVENT EN CANADA

Les frères Gagnon arrivèrent ici avant 1640 et s'établirent d'abord à Québec et paraissent y avoir fait quelque négoce aussitôt après leur arrivée. Un grand attachement semble exister entre les différents membres de cette famille, que l'on trouve toujours réunie dans toutes les transactions qu'ils font. " Les frères de Gagnon ", ou " les sieurs Mathurin, Jehan et Pierre Gagnon, frères " : c'est ainsi qu'on les trouve invariablement mentionnés, dans tous les documents de leur temps. Ils achètent, construisent, vendent, toujours en société. Quelquefois on leur trouve un quatrième associé, qui est Massé Gravelle dit Brindillière, leur neveu, qui avait épousé Marguerite Tavernier, la fille de leur sœur Marguerite.

Vers 1651, ils se construisaient, tous quatre associés, une maison sur la Place de la basse ville, dans la rade de Québec, sur un terrain qui leur fut concédé par M. Dailleboust, le 14 août 1651. Cette maison était voisine de celle appelée " Le Magasin neuf ", appartenant à la communauté des habitants de la Nouvelle-France, terrain sur lequel on construisit plus tard l'église de Notre-Dame de la Victoire.

Le 6 octobre 1658, les trois frères Gagnon, conjointement avec Massé Gravelle dit Brindillière, leur neveu, " habitans demeurant ordinairement en la coste de Beaupré, estant de présent à Québec " sont propriétaires d'un magasin et logement sur le port de Québecq, qu'ils louent à Jean Garos, marchand de LaRochelle